

RECEPISSE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Courrier : \\25-31983\EVA rév 1

ATTENTION! Cette réponse est valable six mois et uniquement pour les travaux que vous avez indiqués.

Expéditeur :
Société du pipeline Méditerranée - Rhône Direction de l'exploitation
450 Route du Guignonnet
16
13270 FOS-SUR-MER

AUTORISATION D'URBANISME
N. réf. : Dossier 139408/PMR
V. réf : PA 074 213 24 X 0004 du 16/12/24, reçue le 15/01/25
Objet : Création de 3 lots destinés à être bâtis de bâtiments collectifs avec création d'une voie d'accès et de réseaux communs
Pétitionnaire: EQ2022 Mr Thomas MACHADO

Gerbassier

74330 POISY

Commune de POISY
75 d'ANNECY
74330 SILLINGY CEDEX

Veillez vous reporter aux paragraphes ci-dessous

Aucun réseau surveillé par notre service n'est situé à proximité des travaux indiqués. C'est à dire qu'il n'y a pas de réseau de pipeline à moins de 395 mètres
PRIERE DE NOUS FAIRE PARVENIR UNE COPIE DE LA PRESENTE AUTORISATION D'URBANISME UNE FOIS VALIDÉE AFIN D'EN ASSURER LE SUIVI PAR NOS SERVICES.

	Pièces jointes :

Une déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.) est obligatoire.

	Service ayant délivré le récépissé : Société du pipeline Méditerranée - Rhône Direction de l'exploitation Section Ligne 04 74 31 42 03 Télécopie 04 74 31 42 25 Téléphone	Date du récépissé : 16 janvier 2025 Responsable du dossier : M. BARRUS MATHIEU Signature : M. BARRUS MATHIEU
--	---	---